



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

REÇU EN PREFECTURE

Le 12/02/2024

Application agréée E-legalite.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2024**

21_DE-095-219501343-20240209-20230802DEL

Le huit février deux mille vingt-quatre à vingt et une heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire.

Présents : M. Stéphane CARTEADO, Mme Marie BEAUMELOU, Mme Ermelinda AMEAO, M. Didier VAUCHEL, Mme Audrey MAZUREK, M. Abdel BABACI, Mme Rolande REBYFFE, M. Michel LAVENTURE, Mme Ilda FELICIDADE, M. Thierry JOUE, M. Priam PUCA, Mme Alexandra MARGUERITE, Mme Valérie COLAROSSO, Mme Marina LOOS, M. Nicolas LHERBIER, M. Fabien PIVETTE, Mme Corinne VASSEUR, M. Albert ALFANDARI, Mme Sophie LEVASSEUR, Mme Christine VISINE

Absents avant donné pouvoir :

M. Jean-Jules MORTEO pouvoir à Nicolas LHERBIER
M. Pascal VAUZELLE pouvoir à Rolande REBYFFE
M. Arnaud DUBOIS pouvoir à Abdel BABACI
Mme Stéphanie LAFINE pouvoir à Ermelinda AMEAO
Mme Sophie MOUQUET pouvoir à Stéphane CARTEADO
M. Philippe SCHOEFFEL pouvoir à Corinne VASSEUR
Mme Nathalie JULIAT pouvoir à Sophie LEVASSEUR
M. Christian MIGLIAVACCA pouvoir à Albert ALFANDARI

Absente : Mme Nathalie CHABLE

Secrétaire de séance : M. Fabien PIVETTE,

N° 20240802-01 : Débat d'Orientations Budgétaires

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2312-1,

Vu le décret 2016-841 du 24 juin 2006 en application de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République qui précise le contenu ainsi que les modalités de publication et de transmission du rapport sur lequel s'appuie le débat d'orientations budgétaires,

Considérant les éléments de présentation des orientations budgétaires de la commune pour l'exercice 2024 contenus dans le rapport ci-joint,

Le conseil municipal,

PREND acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires de la commune pour l'exercice 2024 sur la base du rapport des orientations budgétaires ci-annexé.

Pour extrait certifié conforme
Champagne-sur-Oise, le 9 février 2024

Le Maire, ,

Stéphane CARTEADO



Date de convocation : 02/02/2024

Nombre de membres :

En exercice : 29

Présents : 20

Dont pouvoirs : 8

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département, et de sa publication »